



Compte rendu CNAS du 19 Décembre 2012

De fortes craintes pour le fonctionnement des délégations départementales

Dans un contexte budgétaire rigoureux, les crédits consacrés à l'action sociale des ministères financiers sont maintenus au niveau de 2012 (162,56 M€ à l'action sociale et 20 M€ à la santé-sécurité au travail). L'administration annonce une baisse des moyens en personnels consacrés à l'action sociale dans le réseau et dans les bureaux d'Administration Centrale (baisse du plafond en ETP de 15 emplois en 2013). Cette baisse des effectifs est aggravée par le besoin d'abonder les emplois du réseau dédié à CHORUS (les personnels du réseau régional ou inter régional CHORUS seront prélevés dans les délégations départementales existantes).

Ordre du jour:

- § Approbation PV du 05 juillet 2012
- § Projet de budget 2013
- § Note d'orientation 2013 aux présidents de CDAS
- § Conventions d'objectifs et de moyens des associations EPAF,ALPAF et AGRAF
- § Évolution des plafonds en matière de restauration collective 2013
- § Généralisation du prêt pour le logement des enfants étudiants
- § Remplacement du prêt bonifié par une prestation d'aide à la propriété

Projet de budget 2013

Après application de la réserve de précaution (0,5% sur les crédits de titre 2 et 6% sur les autres crédits), de transferts et crédits de fonds de concours, les crédits d'action sociale effectivement mis à disposition s'élèvent à 157,37 M€ .

Restauration	Logement	Tourisme	PSC*	Associations	Petite enfance	secours	A.R*	BIL*
62, 81	26,94	28,82	19,01	6,82	3	3,36	1,8	4,81

- PSCProtection sociale complémentaire (subvention MGEFI)
- ARAdministration du réseau
- BILBudget initiative locale

Restauration:

Quasi stabilité des crédits consacrés aux équipements des restaurants et des subventions aux restaurants ministériels, inter-administratifs et conventionnés. Sur les titres restaurant, la programmation s'élève à 32,3 M € pour 2013 (la part restant à charge des agents est reversée au budget général).

Logement social:

Sur les 26,94 M €, la subvention allouée à l'ALPAF est de 26,63M €. Engagement ministériel au CTPM d'octobre 2011: Objectif, réserver 10 000 logements en RIF fin 2014 et poursuivre des réservations dans les zones à forte tension foncière en province. Le représentant de l'ALPAF précise qu'il dispose des disponibilités financières pour procéder à la réservation de 400 logements, mais qu'il existe un problème réel d'adéquation entre les désirs des agents en matière de logements et les opportunités offertes par le marché, à Paris notamment.

Tourisme social:

La subvention allouée à EPAF est maintenue à hauteur de 26,96 M €.

Protection Sociale Complémentaire:

Le montant inscrit au titre de 2013 permettra d'assurer l'acompte de la participation de l'état employeur au titre de 2013 et le versement du solde 2012.

Associations:

ATSCAF 3,23 M €, CSMF 0,61 M€, APAHF 0,02 M€, Place des Arts 1,27 M€, COOPERATIVE 1,68 M€ et

SESSI Caen 2850€.

Petite Enfance:

3 M€ sont consacrés à la petite enfance, niveau identique à 2012 (487 places réservées en 2012)

Aides et Secours:

3,05 M€ au titre des aides et 0,31M€ au titre des prêts sociaux.

Administration:

1,8 M€ une baisse de 230 000 €, elle s'inscrit dans un cadre des maîtrises des dépenses de fonctionnement.

Toutes les fédérations ont voté contre ce budget ne permettant pas de couvrir les besoins des agents en matière d'action sociale.

Note d'orientation aux présidents de CDAS 2013

Après les modifications apportées au cours de la séance, l'union CFTC UNSA s'est prononcée pour la rédaction de la note d'orientation 2013, vote identique pour FO. CGT, solidaires et CFDT se sont abstenus sur ce point.

Conventions Objectifs et moyens EPAF ALPAF et AGRAF

Vote Abstentions unanimes des fédérations concernant les 3 conventions sauf pour la convention EPAF sur laquelle FO s'est prononcé contre. Ces conventions contenant la baisse du nombre des agents mis à disposition des associations, elles ne pouvaient pas obtenir un vote favorable.

Évolution des plafonds en matière de restauration

Au 1/1/2012 les plafonds d'harmonisation tarifaire (plafonds pour les repas ne bénéficiant pas de la subvention ministérielle repas, indices supérieurs à 466) étaient de 4,88€ en RIF et de 5,38€ en province. L'administration propose de les revaloriser de 1,8%, ils passent ainsi à 4,97€ en RIF et à 5,47€ en province.

Toutes les fédérations ont voté contre. Alors que l'on voit une baisse générale du pouvoir d'achat des agents, l'augmentation du prix des repas dans les restaurants administratifs est inacceptable.

Généralisation du prêt « logement étudiant »

Après quelques mois d'expérimentation dans deux régions, l'administration propose de généraliser ce prêt à l'ensemble du territoire.

Vote pour FO, CGT et CFDT Contre CFTC/UNSA et Solidaires

Le vote CFTC/UNSA est dicté par l'absence de financement de cette prestation; ainsi en acceptant sa mise en place on accepte la baisse d'une autre prestation. D'ailleurs j'avais fait la même remarque lors du CNAS du 07 février 2012 lors de la présentation de l'expérimentation.

Rappel : Au CNAS du 07/02/2012, seule FO s'était prononcé pour, les autres fédérations s'étaient abstenues.

Remplacement du prêt bonifié par une prestation d'aide à la propriété

Cette prestation est venue remplacer l'ancien prêt bonifié. L'appel d'offre concernant le prêt bonifié a été déclarée infructueux, la Société Générale/BFM, qui était le prestataire avant 2012, n'a pas souhaité reconduire l'offre.

Toutes les fédérations ont voté pour ce remplacement.

Plusieurs points d'information en fin de CNAS: Plan d'action retraités, cycle consacré aux missions des délégués, examen des modifications aux RI (règlements intérieurs) de certains CDAS, revalorisation du barème de ressources ALPAF.

De gros chantiers en perspective pour l'Action Sociale à Bercy:

En sus du travail en cours sur les rôles des délégués d'action sociale (et des assistants de délégation), l'administration a également annoncé un travail de rénovation de l'arrêté de 2002 (régissant l'action sociale ministérielle) dès janvier 2013.

Etaient présents:

Catherine CAMUS experte UNSA
Isabelle Nait AMARA Suppléante CFTC
Mustapha SELMOUNI, Titulaire UNSA